Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 53 (1915)
Heft: 21

Artikel: A deux ou trois
Autor: J.M.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-211314

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Il faut le temps. — Hier, une dame reprochait à sa domestique de se lever trop tard.

— Ah! madame, réplique celle-ci, c'est que je dors très lentement.

GUELION ET SA PRÈIRE

Guelion ètâi maryâ du quauque mâi et l'ètâi pardieu tot fou de sa fenna, la Gueliena, que l'ètâi 'na pucheinta gaupa, grôcha, balle djoûte, avoué duve rizette âo mâitet, dâi galé get nâi, dâi grand cheveu que lâi retsezîvant on bocon avau lè z'orolhie, justo po lè catsî, dâi dzènâo bin riond, dâi bré robusto et l'estoma bin einnènailla. Guelion amâve bin tchuffâ sa Gueliena et la Gueliena amâve tot plliein quand lo Guelion la remolâve.

Et on dzo lè dou z'èpâo l'eurant on bounheu et on malheu, l'è adî dinse dein la via.

Lo bounheu l'ètâi que l'allâve binstout fére on galé bouîbo, que sarâi bin su asse galé que la mére et que farâi plliézi à son pére. Lo malheu l'ètâi que Guelion dèvessâi parti po la guierra lo leindèman.

Et dèvant dè parti — por cein qu'on pouâve pas savâi quand revindrâi — sè sant bin eimbransi, ein pllioreint et Guelion lâi a de :

— Ma poûra fenna, ne plliore pas tant! vu prau reveni! Soigne bin ton bouîbo quand sarâ fê. Soigne tè bin tè mîmo que te vîgne pas malâda. Que lo bon Dieu vollie que tè retrovéïo quemet t'î ora, tota vedzetta, avoué tè balle djoûte.

L'è dan parti po la guierra et pardieu grand teimps que lâi è restâ. Mâ tote lè senanne l'ècrisâi à sa fenna et ie lâi desâi : « Lo bon Dieu vollie que, quand revindri, tè pouésso revère quemet quand l'a faliu no sèpara : tota vedzetta, avoué tè balle djoûte.

Et tote lè né dèvant de s'eindroumî, quand pouâve, — du que l'ètâi à la guierra bin lliein — dèmandâve dinse dein sa prèïre, tant l'avâi pouâre que sa fenna vîgne malâda d'einnoïondzo :

« Voudrî tant retrovâ ma fenna taula que l'ètâi quand m'a faliu via : tota druva avoué sa penna que fasâi tant biau à vère. »

Et lo bon Dieu l'a oïu et l'a accutâ. Dou z'an aprî, quand Guelion l'è revegnâ, l'a retrovâ sa Gueliena tota vedzetta, avoué sè balle djoûte et sè rizette âo mâitet, sè grante quiette nâire avau lè z'orolhie, sè dzènâo bin riond.

Mîmameint que l'a retrovâïe porteinta, quemet l'ètâi quand parti.

Marc a Louis.

Au tribunal. — Un avocat paraît devant le tribunal en qualité de témoin. Le président, d'un ton paternel :

— Eh! bien, monsieur l'avocat, oubliez pour un instant votre profession et dites-nous la vérité!

UN DRAME AU VESTIAIRE

SCÈNE I

Madame. — Tu es sorti avant-hier, tu es sorti hier, tu sors aujourd'hui. Voyons, Hector, est-ce que cette vie-là va continuer?

Monsieur. — Ne te fâche pas, chérie. Je suis obligé d'assister à un banquet, un banquet politique où il y aura des tas de grosses nuques. Ma présence y est indispensable... Il faut songer à notre avenir, que diable!

Madame. — Mon Dieu, mon Dieu, que je suis malheureuse!

Monsieur. — Ne te désole donc pas ainsi, mignonne. Ecoute, je vais te faire une promesse... une promesse solennelle...

Madame (*à travers ses larmes*). — Je les connais, tes promesses!

Monsieur. — Cette fois-ci, je tiendrai parole. L'essentiel est que je fasse acte de présence. Au dessert, je file discrètement, à l'anglaise, et je rentre par le train de 9 h. 18.

Madame. — Tu le jures?

Monsieur (*élevant la main droite*). — Je le jure!

Réconciliés, les époux se séparent. D'un pas agile, monsieur se dirige vers la gare. Arrivé à destination, il dépose au vestiaire son pardessus, sa canne et son chapeau, en échange desquels il reçoit le numéro 106. Durant le banquet, monsieur consulte fréquemment sa montre, de façon à ne pas manquer son train. L'heure du départ approchant, il bat discrètement en retraite et se rend au vestiaire pour y reprendre son bien.

SCÈNE II

Monsieur (*à la demoiselle du vestiaire*). — Voici mon ticket, mademoiselle : numéro 106. Il y a une canne, un pardessus et un chapeau.

La demoiselle. — Bien, monsieur. Nous disons : une canne, un pardessus. (*Elle décroche les deux objets et les remet à monsieur*).

Monsieur. — Il y a encore mon chapeau...

La demoiselle. — Certainement! (*Gracieuse, elle remet à monsieur un quelconque galurin.*)

Monsieur. — Je vous demande pardon, mais ce n'est pas le mien.

La demoiselle. — Ce sera sans doute celui-ci?

Monsieur. — Pas davantage!

La demoiselle. — C'est curieux!

Monsieur (*que la fuite rapide des minutes commence à rendre nerveux*). — Diable, mademoiselle, dépêchons, dépêchons! Il faut que je prenne le train, moi...

La demoiselle (*placide*). — Je n'y comprends vraiment rien...

Monsieur. — Attendez, laissez-moi voir. (*Fouageant fiévreusement parmi les chapeaux.*) Pas celui-ci... Pas celui-là... Mais tonnerre, mademoiselle, donnez-moi donc mon chapeau! Je vous le répète, il faut que je parte! Je n'ai pas une minute à perdre... mon chapeau!!!

La demoiselle. — Etes-vous bien sûr que vous en aviez un en arrivant?

Monsieur (*exaspéré, les poings crispés*). — Je vous préviens, mademoiselle, que si vous avez l'intention de vous payer ma tête, je suis fermement résolu, moi, à vous faire payer mon chapeau!!! Encore une fois, voulez-vous me donner mon chapeau?

La demoiselle. — Mais je ne l'ai pas, monsieur!

Monsieur. — Ah! vous ne l'avez pas!!!!! C'est bien, je sais ce qui me reste à faire! (*Saisissant un superbe huit-reflets d'apparence ministérielle et se l'enfonçant résolument sur la tête.*) Là, ça y est! Si le propriétaire n'est pas content, vous lui fournirez vos explications. Quant à moi, je file!

La demoiselle. — Mais, monsieur, monsieur! C'est le chapeau d'un de ces messieurs du Conseil d'Etat!!!!

Monsieur (*qui est déjà bien loin*). — C'est ça qui m'est égal, par exemple! Il se débrouillera, le Conseil d'Etat! Il empruntera le gibus du préfet, le Conseil d'Etat!

Monsieur précipite son allure, et arrive à la gare juste pour voir le train de 9 h. 18 lui passer devant le nez.

Monsieur (*qui ne sait plus ce qu'il dit*). — Ah! ben! Ah! ben!... Par exemple!... Elle est... Zut, alors!

D'un formidable coup de poing, monsieur défonce le huit-reflets gouvernemental. Croyant avoir affaire à un aliéné, le gendarme de service lui passe rapidement les menottes et le conduit au poste.

Et dire qu'il est encore des défenseurs du libre arbitre!

M.-E. T.

Souvenir. — Deux Messieurs revenant d'Angleterre se rencontrent dans le chemin de fer. L'un d'eux est embarrassé de paquets.

— Vous êtes bien chargé, fait l'autre.

— Ce sont des souvenirs que mes amis m'ont dit de leur rapporter.

— Oh! bien moi, un de mes amis m'a dit aussi de lui rapporter un souvenir, mais peu embarrassant : je lui rapporte l'heure de Greenwich.

A DEUX OU TROIS

Ah! quel beau pays que le nôtre! Nous ne l'apprécions pas comme il le mérite. Pourquoi? Parce que nous ne le connaissons pas assez. Ah! si nous le connaissions bien, si nous le connaissions mieux, comme nous l'aimerions mieux aussi. Et il le vaut bien, allez!

Les progrès, la profusion et la variété des moyens de locomotion nous facilitent de plus en plus les excursions dans tous les sens. C'est inouï ce qu'on peut faire de chemin en un jour, en train, en automobile, à motocycle ou seulement à bicyclette.

Et que sera-ce en aéroplane?

Dans la même journée, on peut, en quelque sorte, tenir les quatre points cardinaux du canton. Et comme notre beau pays de Vaud est très varié d'aspect et de climats, c'est un vrai tour du monde en miniature que l'on fait, d'enchantement en enchantement, dans un espace à peine perceptible sur la carte de l'Europe.

Mais les habitants répondent-ils au charme du pays? Pas trop mal. On dit communément ici : « Il n'y en a point comme nous! » C'est à tort. Il y en a beaucoup comme nous, dans tous les pays, c'est-à-dire des bons et des mauvais. Quand on tombe sur les bons, c'est tout plaisir. Quand on tombe sur les mauvais, eh! bien, le plus simple est de ne pas insister, d'en prendre son parti, en se disant : on réussira mieux une autre fois.

En chemin de fer, en automobile, à motocycle ou à bicyclette, c'est très joli pour fendre l'air et « bouffer » des kilomètres; mais on ne voit pas bien le pays. Oh! sans doute, les amateurs de ces moyens de locomotion se récrient, quand on dit cela. Ils jurent leurs grands dieux qu'ils voient tout aussi bien le pays que le misérable piéton, même mieux. Inutile de répliquer : on ne les convainc pas. Du reste, pour eux, bien voir le pays, c'est voir « beaucoup » de pays. La quantité a le pas sur la qualité.

Laissons le rail et la route à ces fend-l'air; leur compagnie n'est, du reste, pas si agréable. De la fumée, du bruit, de la poussière. Peuh!

Prenons les sentiers, les jolis sentiers « remplis d'ivresse », comme dit la chanson; remplis d'ivresse ou non, après tout.

Mais, première condition pour excursionner avec plaisir et avec fruit, il ne faut pas être nombreux : deux, trois, au plus. Moins on est, plus on évite de discussions, de risques de conflits; plus on est libre de ses actions. Deux ou trois excursionnistes se plient aisément à tous les imprévus de la journée. Ils prennent leur parti d'une averse, d'une pluie persistante, même, quand il n'y a plus rien d'autre à faire qu'à la recevoir. Un repas de fortune, retardé par suite des circonstances, trop froid ou trop brûlé ou un peu frugal, n'altère point leur bonne humeur. Ils sont partis avec l'intention d'avoir du plaisir : ils en ont, quoi qu'il arrive. Ils en ont un peu plus ou un peu moins; mais ils n'en sont pas à une once près.

De plus, quand on part, on a bien toujours un vague itinéraire en tête. Ce n'est pas une raison pour le suivre à la lettre. Si le chemin que l'on découvre soudain est plus joli que celui qu'on avait choisi sur la carte, on le prend. Qu'importe où il va! Tout chemin mène à Rome. Du reste, à Rome ou ailleurs, cela n'a pas d'im-

portance. Où l'on est bien, on reste, on plante sa tente, quand bien même ce n'est pas un des arrêts prévus au programme. Au diable, le programme! On n'est pas au concert ni au spectacle.

On est parti dans le dessein de rapporter des morilles? S'il y en a... et qu'on les voie, tant mieux; s'il n'y en a pas ou que, malicieuses, elles échappent à nos regards « exercés », tant pis. Le bonheur ne tient pas à une morille. A plusieurs morilles, peut-être.

Nous parlions d'imprévus, plus haut? Ces imprévus sont parfois les plus jolis et les plus durables souvenirs d'une excursion amicale. Il ne faut jamais y bouder. Ils sont de nature très variée; mais, quels qu'ils soient, ils ont presque toujours de l'attrait, quand on sait les prendre comme il faut.

Alors, au retour d'une de ces excursions, c'est la fatigue, une bonne et saine fatigue, celle qui fait bien dormir, les yeux tout empreints encore des tableaux enchanteurs de cette nature, toujours intéressante, toujours édifiante, et à laquelle nul autre spectacle, nul autre plaisir ne peuvent être comparés.

Vivent le plein air et la liberté!

J. M.

On a dit. — Madame, on m'a dit qu'on disait qu'on avait dit que vous avez dit que j'avais dit qu'on avait dit que jeudi j'avais mis une robe de ma propriétaire.

LE CHATEAU DE L'ISLE

Peu de cantons, on le sait, sont aussi riches que le nôtre en vieux châteaux. Longtemps, on fut indifférent à cette précieuse richesse; les propriétaires, même, de ces manoirs semblaient n'en pas apprécier toute la valeur. Aujourd'hui, l'archéologie a conquis sa place. Elle est parfois un peu encombrante, elle se croit partout chez elle; mais il faut néanmoins lui être reconnaissant d'avoir suscité à l'égard de nos édifices historiques ou curieux par leur architecture ou leur ancienneté un intérêt qu'ils méritent et dont ils ont largement bénéficié, pour autant qu'on a mis un frein, nécessaire, au zèle, souvent dangereux, des restaurateurs à tous crins.

Au nombre de nos vieux châteaux, il en est un qui n'est pas, certes, le plus ancien — c'est peut-être même le plus jeune — mais qui n'en présente pas moins un très vif intérêt : c'est le château de l'Isle.

« N'allez pas croire, écrivait, dans la *Revue*, M. Emile Bonjour, que ce soit un château rébarbatif, à fossés et à tourelles, gigantesque amas de moëllons assemblés par les serfs à la sueur de leur front. Le château de l'Isle a, tout au contraire, l'aspect aimable et gai. Bâti sur les plans du second des Mansard, pour le compte de Charles de Chandieu, lieutenant-général dans les armées du roi de France, il date de 1696; mais la construction n'en fut achevée que vers 1707, ainsi qu'en témoignent diverses inscriptions en fer forgé. Chandieu y venait sans doute passer ses étés et ses automnes qui sont particulièrement beaux à deux pas de ces bois aux tons roux, de ce Jura qui ferme si gracieusement l'horizon.

» Le château rappelle à s'y méprendre celui de la Cour aux Chantres, à Vevey, ou mieux encore celui de Voltaire, à Ferney. On entre par le nord dans une cour formée par le corps principal et deux ailes, et close jadis par une grille en fer forgé, dont le fronton, orné de la couronne comtale, subsiste encore pour dire le talent des forgerons d'autrefois. La façade sud, très bien proportionnée, n'a qu'un rez-de-chaussée et un étage. Elle se termine par un de ces toits à pente doucement inclinée, qui sont comme la marque distinctive des travaux des Mansard et de leurs élèves. Un double perron donne accès sur la pelouse et de la pelouse sur la pièce d'eau où les nobles seigneurs se divertissaient jadis à pêcher la truite. Cette pelouse est superbe, avec ses allées de grands arbres séculaires, ormes et marronniers, non seulement respectés, mais grandis et fortifiés par le temps. L'emplacement et la vue dont on y jouit sur le Jura ou sur les Alpes sont dignes du bâtiment.

» Le château a appartenu aux Chandieu jusqu'en 1798. A l'extinction de cette vieille famille, il passa en diverses mains, qui ne surent ou ne voulurent pas le maintenir en bon état. La rapacité ou le besoin de ses divers propriétaires fit disparaître peu à peu tout ce qu'il contenait de précieux. Les Gobelins qui décoraient ses salons prirent la route de Paris, ainsi qu'une glace merveilleuse valant 30,000 francs, dit-on. Tout fut vendu, jusqu'aux livres, aux bahuts, aux grands landiers de fer forgé qui protégeaient ses cheminées. Peu s'en fallut que le château lui-même ne fût depecé et ne servît, à l'exemple de celui des Dortans, à Bercher, à construire des granges et des écuries dans le voisinage. Quand la commune de l'Isle le racheta pour 200,000 francs, avec ses 80 poses de champs et ses 200 poses de bois, il tombait en ruines. La poutraison était pourrie et laissait passer la neige, la façade était décrépite. Le tout ressemblait au château de la Misère, dont Th. Gautier a laissé l'inoubliable description. »

Une seule des salles a conservé son cachet d'autrefois, c'est la merveille du château.

« C'est, dit M. Emile Bonjour, un petit salon ovale, tout entier boisé de panneaux de châtaignier, au tons d'un brun chaud. »

Le château de l'Isle a été très habilement restauré de 1891 à 1894, grâce à l'initiative de M. Charles Guyoz, alors syndic de cette commune. Les architectes André, de Morges, et Mauerhoffer, de Lausanne, et M. le géomètre Mermoud, conseiller national, y ont collaboré. La façade a été remise à neuf, le toit réparé, les salles restaurées. Ce n'est plus, sans doute, la luxueuse demeure seigneuriale de jadis; mais l'immeuble subsiste et la commune de l'Isle a grand mérite d'avoir sauvé de la destruction un des plus jolis châteaux Louis XIV du canton.

On y a installé les bureaux de l'administration communale et les écoles.

Prêches d'autrefois.

. . . . . « un bon prêche
A la mode d'alors, pratique et solennel,
Comme en ce siècle-ci l'on ne veut plus qu'on prêche,
Comme savait prêcher notre doyen Bridel. »

Ainsi parle Rambert. Les prêches d'autrefois, s'ils étaient solennels, renfermaient parfois aussi la note pittoresque. Un pasteur de Lausanne commença une fois son prêche ainsi :

« Mes frères, quelque accablants que soient les maux qui pèsent sur l'humanité... »

Le prêche eut un succès colossal.

Un proposant avait parié, dit-on, de commencer son prêche par les nom et prénom de sa fiancée. Il débuta ainsi :

« Judith, rouge encore du sang d'Holopherne... »

La fiancée s'appelait Judith Rouge. — Est-ce une légende? Ce qui est certain, c'est que vers 1736, il y avait à Corcelles-le-Jorat un pasteur du nom de Guillet, dont la femme se nommait Judith Rouge.

P. d'A.

Nos bonnes. — Un cirque a dressé pour quelques jours sa tente à M***.

Mme X. se dispose à assister un soir à l'une des représentations.

Sa domestique, une bonne fille de la campagne, l'en dissuade.

— A la place de Madame, je n'irais pas, fait-elle.

— Et pourquoi?

— Parce qu'on dit qu'y a un cheval qui s'arrête devant la personne la plus bête de la société.

Au retour. — Ce cher ami! D'où viens-tu, qu'il y a si longtemps qu'on ne t'a vu?

— De l'Italie.

— De l'Italie!! Voyage de plaisir?

— Ma foi, non! Voyage de noces.

OH! LE BON PAYS

Nous relevons ce passage, bon à rappeler en ce moment-ci, dans une allocation qu'adressa, il y a quelques mois, aux élèves du Collège classique cantonal, M. le professeur Arthur Freymond.

Cette allocution avait pour thème cette question : « Voulons-nous, nous Vaudois, nous Romands, nous *welsches*, rester Suisses?

« Si, d'une vue rapide, j'essaie de me représenter la Suisse, a dit M. Freymond, j'aperçois toute une multitude de régions de dimensions variées, dont chacune a sa physionomie, ses particularités, ses mérites propres, sa raison d'être. Diversité des caractères comme des paysages. Variété des âmes comme des natures. Et toutes ces âmes s'émeuvent du même amour pour la patrie commune, et toutes ces natures convergent vers le même solide rempart alpestre.

» Oh! le bon pays, où l'on n'aime pas en autrui un autre soi-même, mais un autre que soi-même! »

Le grand conquérant. — Dans une école de demoiselles, le professeur d'histoire :

— Qui fut le plus grand conquérant du monde?

Toutes ces demoiselles, en chœur. — Don Juan!

EMPRUNT

Voici des vers bien curieux, peu connus, croyons-nous, de Dumas fils, le brillant écrivain français. Ils datent de 1848!

Mon cher Hostein, je suis pané comme un diacre,
Je n'ai plus le moyen de monter en fiacre,
Et le pont des Arts va bientôt m'être interdit!
Dulong est sans argent, — du moins à ce qu'il dit,
Porcher n'a pas le sou, je le tiens de sa femme :
Il ne me donne pas d'argent, — il m'en réclame!
Que faire? le vingt-trois il faut absolument
Que je paie un monsieur; et c'est demain, vraiment,
Qu'à l'horloge des temps sonne ce jour funeste!
Voici la vérité, vous devinez le reste...
C'est sur vous que je compte. Avez-vous un moyen
De trouver trois cents francs? Trois cents francs! [ce n'est rien.
Pour la fin de ce mois, Dulong promet la somme,
Pouvez-vous l'avancer? Vous seriez un grand homme!
Et vous pourriez, le trente, à cet affreux agent,
En très jolis écus, reprendre votre argent!
Bref, vous me rendriez un signalé service!
Répondez-moi deux mots.

Tout à vous,

Dumas fice.

Rédaction : Julien Monnet et Victor Favrat
Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.

Julien Monnet, éditeur responsable.